



Les essentiels :

Les 4 principes d'un projet professionnel exploitable et réalisable :

Votre projet professionnel doit :

- Être **réalisable dans un délai de 2 ans**
- S'orienter vers des **fonctions qui recrutent**
- Être **renseigné précisément** (fonction cible, région ou périmètre)
- Comporter des **commentaires concrets** (pistes de développement, actions, exemples de réalisations...)

Les entretiens renforcés :

◆ À 44-45 ans

À réaliser **dans les 2 mois suivant la visite médicale de mi-carrière**

En plus des sujets habituels :

- adaptation ou aménagement du poste si nécessaire,
- prévention de l'usure professionnelle,
- besoins en développement des compétences,
- souhaits de mobilité ou de reconversion.

◆ À 58-59 ans

En complément :

- conditions de maintien dans l'emploi,
- aménagements de fin de carrière,
- temps partiel ou retraite progressive.

La campagne 2026 :

- **Du 8 janvier au 31 mars 2026**
- Tous les entretiens doivent être finalisés sur cette période
- Les informations recueillies alimenteront la **revue de personnel et de talents 2026**

Et après la campagne ?

Tout au long de l'année, l'**entretien intermédiaire** permet de :

- suivre la mise en œuvre des actions décidées,
- ajuster le plan de développement,
- prendre en compte tout changement dans l'environnement du collaborateur.

◆ **Rendez-vous** sur **m@rh** pour accéder à vos précédents entretiens et préparer votre entretien professionnel 2026.

Des questions ? Contactez vos représentants CFTC locaux !

L'ENTRETIEN DE PARCOURS PROFESSIONNEL

LA CFTC RESPONSABLE, OFFENSIVE ET CONSTRUCTIVE



En 2026, l'entretien professionnel évolue et devient l'entretien de parcours professionnel (EPP)

Les objectifs de l'EPP :

C'est un rendez-vous clé pour accompagner chaque collaborateur dans la construction de son avenir professionnel.

Ce temps d'échange permet de :

- ★ faire le point sur le **parcours professionnel** du collaborateur,
- ★ comprendre ses **aspirations et ses ambitions**,
- ★ identifier ses **besoins de développement**,
- ★ co-construire un **projet professionnel réaliste et motivant**.

Les 4 actions clés de l'entretien :

1. Questionner le collaborateur sur

- Son parcours
- Ses motivations
- Ses aspirations professionnelles

2. L'informer sur

- Les évolutions du groupe
- Les métiers et fonctions qui recrutent
- Les opportunités d'emploi

3. Analyser ses compétences

- Compétences acquises
- Compétences à renforcer ou à valoriser

4. Construire un plan de développement

- Réussir une prise de poste
- Renforcer la maîtrise des missions actuelles
- Préparer une évolution ou une mobilité

Conseils de la CFTC pour un entretien réussi et serein

- ❖ Être acteur de son entretien professionnel
- ❖ Lister son souhait d'évolution professionnelle
- ❖ Demander des formations
- ❖ Demander à réaliser des stages de découvertes (immersions)

La CFTC est avec vous pour la réussite de votre évolution professionnelle !

<http://www.cftclaposte.fr>

<https://www.facebook.com/CFTCSNLP/>

Syndicat CFTC La Poste (@CftcLaPoste) /Twitter

